



vert st denis



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // HIVER 2015 // N° 87 //

REFLETS DE VERT



VIE CULTURELLE p. 18



TRAVAUX pp. 6 et 7



PORTRAIT pp. 10 et 11





HOMMAGE ET SOLIDARITÉ

Attentats du 13 novembre

En hommage aux victimes des attaques terroristes survenues à Paris et en région parisienne, vendredi 13 novembre 2015, une minute de silence a été observée, lundi 16 novembre à midi, dans les bâtiments communaux, les établissements scolaires et les lieux de travail de la commune comme partout ailleurs. Le soir, un rassemblement a eu lieu devant la mairie, où après un bref discours du maire, Éric Bareille, une minute de silence a été observée à la mémoire des 130 victimes et nombreux blessés de ces actes barbares. Les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité ont été réaffirmées aussi, dans une lettre, accompagnée de propositions au service de la protection des citoyens, par le député de la circonscription, Olivier Faure et co-signée par le maire de Vert-Saint-Denis. À la suite de ces attentats en Île-de-France, l'état d'urgence a été décrété par le président de la République et prolongé de plusieurs mois après la validation par le Parlement.



DEVOIR DE MÉMOIRE

100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale

De nombreuses personnalités et habitants se sont rassemblés devant le monument aux Morts, mercredi 11 novembre 2015, pour commémorer la signature de l'armistice de 1918. Une cérémonie très touchante, ponctuée par la lecture d'un poème sur la guerre de 14-18, écrit et lu par Bernard Bournas, puis la lecture, par les conseillers municipaux, Chantal Veyssade, Hélène Deman et Luc de Monsabert, des 40 noms d'habitants de la commune « Morts pour la France ». Ensuite, après le mot historique du président de la FNACA, Claude Génart, Anne-Marie Harczynski, de l'association des Pupilles de la nation et orphelins de guerre, a évoqué, dans un discours très poignant, le rôle joué par les femmes durant la guerre. Avant le dépôt des gerbes, le maire, Éric Bareille, a rappelé aussi dans son discours que la France commémore le centenaire de ce conflit sanglant qui a coûté la vie à près d'un million et demi de Français, fait 600 000 veuves et près de dix millions de morts dans le monde dans un déluge de feu sans précédent. Un devoir de mémoire indispensable.



Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 100 exemplaires
Numéro 87 - Hiver 2015 - Trimestriel
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

• **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Éric Bareille
• **Élu chargé de la Communication** : Luc de Monsabert • **RÉDACTEUR EN CHEF** : Laurent Tangre • **RÉDACTION** : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux et notamment Christine Larivière, Isabelle Vinzent
• **PHOTOGRAPHIES** : Laurent Tangre et les services municipaux • **Création graphique** : Emendo
• **Maquette** : Laurent Tangre • **Correcteur typographe** : Juhel Puifourcat • **Impression** : Planète Impression



Pour la seconde fois en 2015, notre pays a été touché par des événements tragiques. Vendredi 13 novembre, des attentats meurtriers ont été perpétrés par des barbares voulant imposer une lecture totalitaire de la vie en communauté. Ils se sont attaqués à nos convictions de liberté, notre mode de vie et notre jeunesse. Chacun d'entre nous, chaque citoyen s'est senti blessé, car en notre for intérieur, par l'histoire de notre pays, nous connaissons le prix qu'il a fallu payer au cours du temps pour gagner notre liberté. En 1789, nous avons vécu une révolution pour gagner cette liberté. En 14-18 nous avons vécu sur notre territoire une guerre qui a décimé toute une génération de nos hommes. En 39-45 nous avons vécu le joug nazi avec son fanatisme totalitaire, ses meurtres arbitraires et sa démoniaque déportation organisée. Les barbares ont cru nous terrasser, ils n'auront réussi qu'à nous mettre tous debout.

Malgré tout, la vie continue. À Vert-Saint-Denis, une nouvelle possibilité de service voit le jour, la réservation et le paiement par Internet pour les ALSH et la restauration scolaire. Bien sûr, il restera toujours la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de se déplacer en mairie pour accéder à ces services. Ce nouveau dispositif permettra à chacun de faire ses réservations et ses paiements de chez lui, sans avoir à se déplacer en mairie.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, en attendant de vous retrouver, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Nouvel An, le vendredi 8 janvier 2016, à 19 heures, au gymnase Alain-Bombard.

Sommaire

EN IMAGES	p. 2
ÉDITO	p. 3
EN IMAGES	pp. 4 et 5
TRAVAUX	pp. 6 et 7
VIE CITOYENNE	pp. 8 et 9
PORTRAIT	pp. 10 et 11
PROJET DE VIE	p. 12
BRÈVES	pp. 13 et 23
ÉCONOMIE	pp. 14 et 15
LIRE ET JOUER	p. 16
BRÈVES	p. 17
VIE CULTURELLE	pp. 18 et 19
VIE SPORTIVE	pp. 20 et 21
TRIBUNES LIBRES	pp. 22 et 23



26 SEPTEMBRE 2016

Bienvenue aux nouveaux habitants

Les Sénartais récemment installés (arrivés dans l'année écoulée) dans l'agglomération étaient invités pour partager un moment convivial de découverte de Sénart. Une matinée qui commençait par un accueil dans chaque commune. À Vert-Saint-Denis une douzaine de familles avait répondu à l'invitation. Après un petit-déjeuner, une présentation de la ville par le maire et les élus et la remise d'un kit de bienvenue, tout le monde à pris la direction de l'Hôtel de la communauté, pour un rallye, une chanson et un brunch dans les jardins de l'agglomération. Au total, plus de 250 nouveaux habitants étaient présents pour ce samedi matin à Sénart !

11 OCTOBRE 2015

Alternatiba 77

Un soleil timide a réchauffé le village des alternatives, mais la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous à Savigny-le-Temple. Le village a accueilli environ quatre mille participants. Sa mise en œuvre a associé près de deux cents bénévoles, qui ont montré que la société civile est mobilisée contre le changement climatique. Par ce signal, il s'agissait de montrer concrètement au public, aux médias, aux politiques et aux négociateurs de la COP21 qu'un autre monde existe, et qu'il ne tient qu'à nous de le faire émerger pour résoudre la crise climatique.



20 NOVEMBRE 2015

Café littéraire

Pour le premier café littéraire de la saison 2015/2016, organisé par l'activité *Un livre, une commune* de la MLC, au café Le Sénart, à Cesson, une quarantaine de personnes assistait à cette reprise des activités littéraires. Kim Ang Srun, co-auteur avec Bernard Corbel, du roman autobiographique *Fortunes et infortunes d'un exilé khmer*, nous raconte la vie mouvementée d'un exilé khmer, au Maroc puis en France. C'est le récit-document d'un réfugié politique, apatride qui après avoir été naturalisé français, s'intègre et fonde sa famille. Céline Milliat-Baumgartner est une artiste parisienne, comédienne de talent qui présente son premier roman *les Bijoux de pacotille*. Elle a perdu ses parents à huit ans dans un accident de voiture. Accueillie avec son frère dans la famille proche et affectueuse, elle grandira presque comme une enfant normale si ce n'est cette absence. Pour la combler, elle écrit son premier roman où elle se façonne une représentation de ses parents.





14 NOVEMBRE 2015

Osez le Bien-être

La 3^e édition du salon du Bien-être, a accueilli, à la Ferme des Arts, un public nombreux, curieux et attentif à la découverte de nombreux praticiens et créateurs, qui proposaient œuvres originales, produits, soins et conseils. Un salon malheureusement écourté, qui a dû fermer ses portes le dimanche, en raison des événements tragiques et pour des raisons évidentes de sécurité.

13 NOVEMBRE 2015

Le Japon au de-là des stéréotypes

Ce sont quarante et une personnes qui ont assisté à la soirée visant à appréhender le Japon, au-delà des stéréotypes. La bibliothèque municipale accueillait Jean-Paul Honoré, écrivain passionné du Japon et Pascal Mitsuru Guéran, conteur japonais. Ils ont échangé sur leurs propres expériences. Leurs propos ont été émaillés de lectures de courts textes ainsi que de contes traditionnels ou modernes. Ont été évoqués les *dojos* (lieux où l'on étudie ou cherche la voie selon la philosophie bouddhiste), la sagesse *zen*, les arts martiaux et l'usage du *sabre (katana)* par les Samourais, mais aussi *le shinkansen* (tgv japonais), la gastronomie avec *Unagi no kabayaki* (l'anguille grillée), la politesse et l'expression des sentiments etc. Jean-Paul Honoré était invité dans le cadre de sa résidence d'auteur au collège Jean-Vilar auprès de la classe de Julie Dufresne. D'autres manifestations seront mises en place dans les mois à venir.



6 NOVEMBRE 2015

Concours villes et villages fleuris

Les participants au concours floral 2015 des maisons fleuries avaient rendez-vous dans la salle du conseil municipal pour la remise des prix. Éric Bareille, le maire, Chantal Veyssade et Hélène Deman, conseillères municipales et membres du jury ont remercié les participants qui, chaque année embellissent le cadre de vie de notre ville. Tous les inscrits ont reçu un bon d'achat, ainsi qu'une composition florale pour ceux qui étaient présents.

Médailles du travail

Vingt-huit médaillés du travail, habitants de la commune, étaient promus pour cette année 2015. Lors de la cérémonie, le vendredi 6 novembre, dans la salle du conseil municipal, douze des personnes concernées étaient présentes, le diplôme étant remis parfois par l'employeur lui-même. Présidée par le maire, Éric Bareille, cette promotion 2015 distinguait les salariés, dont cinq agents communaux, avec neuf diplômes d'argent (pour 20 ans), quatorze de vermeil (pour 30 ans) et six or (pour 35 ans). La cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.



Ça bouge en ville

Petit tour d'horizon en images des travaux réalisés dernièrement sur la commune

Réfection du parking du Terrain-du-cheval

Ce lieu de Vert-Saint-Denis, dénommé terrain du cheval et situé rue Dionet, vient de voir son parking entièrement refait, avec un bel enrobé en bitume et marquage au sol. Il dispose de 22 places de parking matérialisées et une place PMR. L'éclairage va être renforcé à cet endroit avec aussi un ajout de deux points lumineux supplémentaires. Comme cela avait été annoncé, deux caméras de vidéo-surveillance vont être installées à cet endroit. Une à l'entrée, dont le champ de vision balayera le parking et une plus au fond pour le skate-parc et le terrain proprement dit. Ces deux caméras seront en service d'ici la fin de l'année 2015.



Un nouvel enrobé pour la place centrale de Pouilly-le-Fort

À Pouilly-le-Fort, des travaux de voirie ont eu lieu en novembre, permettant la réfection du bitume des rues autour de la place principale, qui retrouve une nouvelle jeunesse.



Accueil de la mairie

Les travaux de réfection de l'accueil de la mairie sont terminés. L'entrée offre un nouvel accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un bureau spécifique pour les rendez-vous. L'accueil dispose d'un espace plus vaste pour mieux recevoir le public, et la régie municipale a dorénavant son propre bureau pour plus de confort et de confidentialité. Prochainement, du mobilier va venir compléter cet aménagement, notamment des présentoirs pour recevoir les publications municipales, départementales et associatives et un panneau électronique d'affichage légal. Ces travaux ont aussi permis d'aménager des bureaux spécifiques pour la police municipale dont l'entrée se fait dorénavant, depuis la rue Pasteur, à côté de la salle des Solidarités. Une signalétique extérieure viendra prochainement mieux identifier ces locaux.



Logements en construction en centre-ville

Des travaux de démolition vont commencer à l'intersection de la rue Dionet et de la rue d'Ormesson, sur un terrain acquis par le bailleur FSM, où seront construits 29 logements sociaux (voir aussi page 7). Afin de limiter les nuisances et d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique, le stationnement est réglementé à proximité du site et interdit du n° 14 au n° 16 de la rue Dionet sur une longueur de 30 mètres pour une durée d'un an. De plus, un itinéraire est imposé aux camions de chantier qui devront emprunter la rue des Roches pour rejoindre la D 306 et éviter ainsi d'emprunter la rue Dionet.



Pour info

Les illuminations de Noël seront en service du 11 décembre 2015 au 11 janvier 2016.

Un point sur les futurs logements

La ville renforce son offre de logements avec différents programmes immobiliers neufs qui sont en cours ou vont l'être prochainement



Çi-dessus, le programme de la Résidence urbaine de France (3F), composé de 52 logements locatifs sociaux sera le premier programme de l'écoquartier de la ZAC du Balory à voir le jour, avec une livraison prévue au cours du deuxième semestre 2016.

Rue de la Ferme, en centre-ville, le programme *les Terrasses de la Ferme*, par le promoteur Elgéa, constitué de petits immeubles à l'architecture contemporaine, s'achève avec 49 logements dont 12 logements sociaux. À l'intersection de la rue Dionet et de la rue d'Ormesson, le bailleur FSM va commencer la construction de 29 logements sociaux sur un terrain de 3 689 m² dont la livraison est prévue pour juillet 2017. Sur la ZAC du Balory, sur la parcelle de terrain située entre la rue Aimé-Césaire et la rue de la Fontaine-Ronde, depuis cet été, sortent de terre, 52 logements locatifs sociaux sur 10 bâtiments, constitués de 13 maisons individuelles et de 39 collectifs par la Résidence urbaine de France (3F) qui devraient être livrés pour juin 2016. Le jeudi 26 novembre, une visite du logement témoin de cette opération (photo ci-contre) a eu lieu. Sur le même secteur géographique, le programme des *Jardins des Terrasses* par le promoteur Elgéa, prévoit 17 maisons individuelles en accession à la propriété et 29 logements collectifs en accession, livrables pour le dernier trimestre 2016. Enfin en septembre 2017, via le promoteur Sully, les constructions de 21 maisons avec garage en accession à la propriété et 60 logements en accession, composés de 10 maisons et de 50 collectifs, devraient être achevés.



Découverte des métiers du bâtiment

Deux journées portes-ouvertes ont eu lieu sur le chantier de la ZAC du Balory pour les collégiens

Pour sa 13^e édition des Coulisses du bâtiment, les 8 et 9 octobre dernier, la FFB (Fédération française du bâtiment d'Ile-de-France) avait choisi le chantier de la ZAC du Balory ainsi qu'un site à Meaux pour deux jours de découverte. Mille deux cents collégiens ont ainsi pu accéder à ces deux chantiers et bénéficier d'ateliers et visites interactives pour découvrir, grandeur nature, le monde du BTP et la diversité des métiers. L'équipe du service jeunesse accompagnée de Florent Dupriez, conseiller municipal délégué à la coordination des instances enfance et jeunesse ont participé à cette opération portes-ouvertes du chantier des 52 logements collectifs et maisons en cours sur la commune dont le maître d'ouvrage est la Résidence urbaine de France (3F).



Des outils participatifs à votre disposition

Dans le précédent Reflets de Vert, nous vous avons fait part de notre volonté de développer des outils participatifs afin d'améliorer votre quotidien et vous donner la possibilité de vous investir dans le futur de Vert-Saint-Denis.

Les comités de quartier

Fil rouge de la démocratie participative sur la ville

En constante évolution, les comités de quartier sont l'occasion de nous retrouver entre habitants, élus et techniciens afin de travailler ensemble sur des points d'ordre général à la ville. La session d'automne a pris fin début novembre. Comme précédemment, un tableau des demandes formulées lors de la réunion de votre quartier est disponible sur simple demande via notre site Internet (www.vert-saint-denis.fr). Des travaux sont d'ores et déjà réalisés, d'autres sont à l'étude. Des visites sur sites ont déjà été organisées avec les habitants pour préciser certaines demandes. Sur l'ensemble des quartiers, un temps participatif a été mis en place sur le thème de la Fête des quartiers, ouverture de la Fête de la musique 2016. Vous trouverez en page de droite les résultats de cette animation.



Comité de quartier Balory / La Butte-aux-Fèves le 30 septembre 2015 à l'abri couvert Jean-Rostand.

Les réunions de proximité

Une résolution locale des problèmes rencontrés dans votre rue

Il s'agit de se réunir sur site pour trouver une solution à un problème local concernant une rue ou un petit groupement d'habitants. Stationnement de véhicule, aménagement d'une aire de jeux, sens de circulation de la rue, sont autant de sujets qui demandent un consensus des riverains vivant au quotidien le secteur ciblé. De plus en plus de réunions de proximité sont organisées dans la ville. Ce mode de résolution remporte un vif succès auprès des habitants concernés.



Lors d'une commission sécurité routière, l'absence de marquage au sol zone 30 en centre-ville, avait été pointée par les riverains. C'est depuis chose faite.

Le porte-à-porte

La démocratie participative au plus près des habitants

Comme nous vous l'avions annoncé lors de l'assemblée générale des quartiers en janvier 2015, le porte-à-porte se développe dans les quartiers. Il est organisé en dehors de toute échéance électorale pour recueillir la parole des habitants ne pouvant se déplacer aux réunions. C'est l'occasion de partager un moment privilégié avec les élus pour faire remonter vos impressions et suggestions concernant la commune. Les premiers contacts réalisés sur les mois d'octobre et de novembre 2015 ont été des plus cordiaux et ont permis des échanges riches et constructifs.



La Fête des quartiers

Lors de l'assemblée générale des quartiers de janvier 2015, vous nous avez fait part de votre souhait de favoriser des moments festifs au sein des quartiers. C'est dans cet esprit que la Fête des quartiers verra le jour en juin 2016, en préambule à la Fête de la musique.

Ne souhaitant pas la mettre en place sans votre participation, nous avons souhaité que vous puissiez y prendre part de façon active.

La méthode d'animation par post-it a permis à chacun de pouvoir s'exprimer avant une mise en commun par comité. Voici les résultats obtenus avec les cinq comités rassemblés :

Quel thème musical souhaiteriez vous pour la Fête de la musique 2016 ?

TOP 4 des réponses :

- 1 : Celtique
- 2 : Jazz
- 3 : Rock
- 4 : Disco

Quelles animations de loisir voudriez vous mettre en place sur la Fête des quartiers ?

TOP 3 des réponses :

- 1 : Tournois de pétanque
- 2 : Jeux inter-quartiers
- 3 : Randonnée découverte

Merci à tous pour votre participation !

Quelles animations citoyennes voudriez vous mettre en place sur la Fête des quartiers ?

TOP 3 des réponses :

- 1 : Nettoyage de la commune
- 2 : Animation sur l'histoire de la ville
- 3 : Exposition de photos sur la ville

Inscrivez-vous sur ce post-it si vous souhaitez participer activement à l'organisation de la Fête des quartiers.

37 personnes se sont inscrites pour réfléchir plus profondément sur l'organisation de cette journée. Si, vous aussi, vous souhaitez le faire, envoyez un courriel à l'adresse : m.langlois@vert-saint-denis.fr

Une date à retenir : samedi 18 juin 2016

Jeux

Actions citoyennes

Animations

Sports

Fête des quartiers

14 h à 18 h

Fête de la musique
18 h à minuit

Concert

Talents locaux

Associations locales

Danse

Feu d'artifice

On a potassé dans le potager...

L'école primaire Élise-et-Célestin-Freinet a été labellisée en septembre 2015 EDDD (école en démarche de développement durable)



Une distinction décernée par le rectorat de Créteil aux établissements investis dans un projet de développement durable. En effet, l'école a choisi de développer un potager pédagogique et un mini-verger, qui rentrent dans leur troisième année d'exploitation. Une reconnaissance dont le directeur, Cyrille Largillier, n'est pas peu fier et qu'il souhaite partager avec les différents partenaires qui ont permis de mener à bien ce projet : les services techniques (pour l'aménagement du terrain, l'aide à la taille des arbres), la Maison de l'environnement (pour les animations de jardinage), le SMITOM (pour le tri des déchets et le compostage), le conseil municipal des enfants (intervention des jeunes élus sur le fait de jeter à la poubelle ses déchets), les bénévoles du verger de Cesson (pour leur aide à la taille des arbres), le personnel de la restauration scolaire (pour le compostage des épluchures) et sans oublier, bien sûr, les enseignants et les élèves. Questions-réponses, pour en savoir plus, avec le porteur de ce projet, Cyrille Largillier, directeur de l'école primaire Élise-et-Célestin-Freinet.

Comment est venue l'idée de créer ce potager ?

Ce potager est né d'une envie de plusieurs enseignants. Dans les programmes de l'Éducation nationale, nous devons travailler sur la germination, le développement et la reproduction des végétaux. Nous réalisons des expériences en classe mais cela nous semblait insatisfaisant. Nous avons fait plusieurs essais de plantation côté cour mais qui ont été vandalisés. C'est ainsi qu'est venue l'idée de créer le potager sur le devant de l'école, dans un espace un peu plus protégé des intrusions.

Une réponse au programme scolaire ?

Effectivement, le potager est un prétexte pour travailler les différentes compétences des programmes scolaires liées aux végétaux mais également celles de l'éducation au développement durable. C'est une initiative personnelle des enseignants soutenue par les différents partenaires (voir plus haut) qui nous apportent ponctuellement leur aide.

D'où viennent les légumes et les arbres fruitiers ?

Certains arbres fruitiers ont été achetés par la commune, les autres, les graines et les légumes sont acquis grâce à la coopérative scolaire. Nous essayons de trouver des graines de variétés locales et/ou anciennes. Le service des Espaces verts de la commune nous a aidés pour la plantation d'une partie des fruitiers.

Comment l'école a-t-elle été labellisée ?

La labellisation s'est faite via un dossier à remplir auprès de l'inspection académique présentant les différentes actions menées autour du développement durable et pas seulement autour du potager. Pouvoir présenter des éléments réalisés avec plusieurs partenaires a également été un facteur positif. La labellisation a surtout pour intérêt de valoriser les actions des élèves. Beaucoup de classes des autres écoles de la commune font également un travail remarquable autour de ces sujets mais n'ont pas forcément eu l'opportunité de retourner le dossier de labellisation.

Toutes les classes participent-elles ?

L'année dernière nous avons trois classes investies à l'année sur le potager. La plupart des autres classes sont venues ponctuellement afin de planter, récolter, observer, sentir, manger... Nous essayons aussi, au maximum, que les élèves puissent consommer les fruits et légumes qu'ils ont fait pousser. Tous les ans, grâce au presseur prêté par la Maison de l'environnement, nous faisons du jus de pomme. Les élèves sont en train, en ce début décembre, de manger les dernières framboises. L'année dernière, nous avons eu le plaisir de déguster les fraises et de faire un goûter de pommes de terre nouvelles ! Les plantes aromatiques, le cresson et les fleurs de capucine permettent également de découvrir des senteurs et des saveurs variées.

Quelle aide de la part des espaces verts de la commune ?

Leur rôle a été important au départ pour défricher la parcelle (même si une partie a été directement défrichée par les élèves). Nous leur demandons une à deux fois par an soit de nous apporter de la terre, soit de nous aider pour une action demandant une compétence précise (comme la taille des arbres par exemple).

Quels types d'arbres fruitiers dans le mini-verger ?

Sur la quinzaine d'arbres fruitiers nous avons principalement différentes variétés de pommiers et de poiriers. Nous avons planté également des petits fruitiers (framboisiers, cassissiers et groseilliers). L'année dernière, deux pruniers ont rejoint notre mini-verger. Il y a aussi des noisetiers et des châtaigniers.

Et pour le potager ?

Le potager est constitué de 10 bacs de 1 mètre carré et de 4 autres bacs plus petits ainsi que de deux autres zones d'environ 10 mètres carrés. Cela doit représenter à peu près 20 mètres carrés. Les plantes persistantes que l'on peut y trouver : fraisiers, fraisiers des bois, ciboulette, menthe, menthe aquatique, herbe à curry, herbe de pampa, laurier sauce, romarin, thym, thym citron, mélisse, lavande, géranium, persil. Et pour les plantes annuelles qui étaient présentes en 2014-2015, il y avait, de la carotte, du blé, de l'ail, de l'oignon, des œillets d'Inde, de la capucine, des pommes de terre, des tomates (de différentes variétés), du cresson, du maïs, haricots et petits pois.

Merci et bravo à tous, pour cette belle construction collective en faveur de l'éducation au développement durable.



Zoom sur l'accueil à Louise-Michel

Avant et après le temps scolaire, des structures municipales sont en place pour accueillir les enfants, gérées par du personnel motivé et compétent. Petit coup de projecteur sur ces dispositifs périscolaires en passant par l'accueil à Louise-Michel.

Au sein du service municipal de l'Action éducative, quatre structures, correspondant chacune à un groupe scolaire, sont présentes en dehors du temps scolaire et aux différents moments de la journée pour encadrer les enfants. Car derrière les acronymes d'APPS, d'ARS et de TAP, c'est une vraie organisation et des équipes qui sont au service des enfants.

À Louise-Michel, David, le directeur, et Anne-Laure, son adjointe, pilotent une équipe de 11 animateurs et animatrices, deux ATSEM, une auxiliaire de vie et une personne affectée à la restauration scolaire.

Dès 7 heures, deux animateurs sont sur place pour accueillir une quinzaine d'enfants qui commencent leur journée autour d'un petit-déjeuner à thème (et oui on ne déjeune pas toujours la même chose). À 8 h 20 les animateurs emmènent les enfants vers leurs différentes classes. Puis c'est le moment de l'appel, classe par classe, pour connaître les effectifs exacts pour préparer le déjeuner de la pause méridienne.

À 11 h 30, retour en force de l'équipe, avec la présence d'une dizaine d'animateurs qui vont gérer le temps du repas, l'ARS, pour environ cinquante enfants en maternelle et le double en élémentaire. Un moment de détente et de restauration où l'on ne fait pas que manger, mais où les enfants construisent et mettent en place des règles de vie autour de la nutrition ou du gaspillage alimentaire, par exemple. Après cette pause, de petites activités sont proposées au choix, jeux de société, de balles, des rondes, etc. Les enseignants reprennent ensuite le relais dès 13 h 35.

Temps fort dès 15 h 45

Après la classe, à 15 h 45, le reste de la journée peut se pour-

suivre, parfois, jusqu'à 19 heures pour certains enfants. C'est l'APPS du soir, où, à Louise-Michel, entre quarante et cinquante enfants sont présents, sans compter ceux qui font un détour par l'étude du soir, et qui rejoindront l'APPS ensuite dès 16 h 45. Le moment du goûter se poursuit avec différentes activités libres ou dirigées mais qui donnent toujours la parole aux enfants dans une démarche citoyenne, en rapport avec le projet pédagogique de la structure. Car ces temps sont aussi des moments éducatifs qui favorisent tout au long de la journée l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant, avec des approches différentes pour la maternelle ou l'élémentaire.

TAP, le mardi à Louise-Michel

Un jour par semaine, de 15 h 45 à 17 h 15, un Temps d'activités périscolaire est proposé (ce sont les TAP) et, là aussi, ils sont encadrés par les animateurs avec des intervenants spécialisés et diplômés selon les disciplines. À Louise-Michel, c'est le mardi. Soixante-huit enfants en maternelle et cent huit en élémentaire y participent gratuitement. Il faut juste, ce jour-là, apporter son goûter. Quatre ateliers en maternelle, sept en élémentaire proposent, en alternance, arts plastiques, anglais, chorale, création de bandes-dessinées, jeux sportifs ou de sociétés, lecture avec le personnel de la bibliothèque, ou encore danses du monde. Ces TAP connaissent depuis leur mise en place un vrai succès. Avec une amplitude horaire de 7 heures à 19 heures, l'équipe d'animation, participe au quotidien, comme pour les autres structures, à la réussite éducative de chaque enfant, pour, selon la devise, à Louise-Michel, faire du temps de l'enfant, un temps de loisirs et d'apprentissage.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION



(1) David, (2) Anne-Laure, (3) Joël, (4) Thomas, (5) Noura, (6) Élodie, (7) Vincent, (8) Sonia, (9) Sandra, (10) Christelle, (11) Clarisse.

Absents sur la photo : Amandine et Joy (animateurs), Aurore et Marie-Christine (ATSEM), ainsi que Béatrice (restauration scolaire) et Meriam (auxiliaire de vie scolaire).

Je réserve en ligne, via l'Espace famille !

Bonne nouvelle, les activités autour du temps scolaire, comme la restauration, les accueils pré- et post-scolaires, les Temps d'activités périscolaires (TAP), l'étude, vont pouvoir être réservées directement en ligne et à l'avance, via le portail Internet « Espace famille »

Aujourd'hui, pour les divers temps d'accueils organisés par la municipalité, les réservations s'effectuent tous les mois en mairie, avant la date butoir du 20 de chaque mois. Cela implique plusieurs déplacements auprès de la régie municipale ou, tout au moins, le dépôt mensuel, dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville, des cartons de différentes couleurs, dûment renseignés. Ce fonctionnement est contraignant et nombreux sont les parents qui souhaitent ne plus avoir à se déplacer tous les mois. Pour répondre à cette attente, la municipalité met en place un nouveau système de réservation.

Je choisis de réserver en ligne

Du 7 au 23 décembre, vous pouvez réserver pour votre enfant les activités souhaitées pour la période de **janvier à juin 2016**. Puis, à partir du mois de juin, vous pourrez également effectuer cette démarche pour l'année scolaire 2016/2017.

Deux possibilités pour réserver :

1) Renseigner le document unique qui vous a été remis via le carnet des enfants et qui regroupe l'équivalent des cartons que vous complétiez jusqu'à présent pour les six prochains mois, et le déposer ensuite au service régie, pour le cas où vous auriez besoin de renseignements complémentaires, ou encore le déposer simplement dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville.

ou

2) Vous rendre sur Internet et via l'Espace famille, saisir directement toutes vos réservations. Vous pourrez ainsi sélectionner les jours précis correspondants à vos besoins, où votre enfant fréquentera soit la restauration scolaire, les accueils pré- et post-scolaires, les accueils du mercredi... En effet, chaque jour, le service régie validera les modifications que vous aurez saisies afin qu'elles soient prises en compte par les services concernés, et qu'elles impactent, dès le mois suivant, la facturation au vu de la fréquentation des structures par votre ou vos enfants.

Je peux déjà régler mes factures en ligne

Depuis 2013, les familles ont déjà la possibilité de régler leurs factures à partir de ce portail. À ce jour, environ 25% des familles verdoyoniennes utilisent ce mode de paiement pratique et sécurisé. Vous êtes invités à vous rendre encore plus nombreux sur cet environnement fonctionnel pour régler vos factures.



Plus pratique, effectuez réservations, modifications, annulations et règlements directement sur votre Espace famille (site sécurisé) avec votre code identifiant mentionné sur vos factures.

Je souhaite annuler ou modifier les réservations, jusqu'à 7 jours avant

Pour le cas où vous souhaiteriez annuler ou modifier une ou plusieurs activités, vous pouvez, comme actuellement, prévenir le service régie, soit en vous déplaçant en mairie, aux horaires d'ouverture* ou encore par téléphone au **01.64.10.59.01** ou par courriel à l'adresse suivante : regie@vert-saint-denis.fr

Mais mieux, et plus rapide encore, nous vous invitons à effectuer ces changements directement sur l'Espace famille. Quel que soit le mode opératoire, les modifications ou annulations devront, malgré tout, être impérativement effectuées 7 jours avant la date prévue de l'activité, particulièrement pour la restauration et les accueils de loisirs. En effet, les services municipaux ont besoin d'un délai raisonnable pour s'adapter à vos besoins :

- prévoir le nombre suffisant d'animateurs pour accueillir et encadrer les enfants ;
- optimiser les achats de denrées alimentaires qui permettent aux équipes de la restauration de préparer chaque jour les repas servis, avec en moyenne 560 convives sur l'ensemble des structures.

• **Espace Famille** : <https://www.espace-famille.net/vert-saint-denis>

Via ce portail, vous pouvez réserver vos activités et régler vos factures à l'aide de votre code identifiant mentionné sur vos factures.

• **Régie municipale** : Tél. : 01 64 10 59 01 / regie@vert-saint-denis.fr

* **Horaires d'ouverture au public** : les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14 h à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Arrivée d'un nouvel opérateur d'accès à Internet

L'offre FTTH, LA FIBRE videofutur, est aujourd'hui disponible sur les communes fibrées de Sem@for77 (Chevry-Cossigny, Cesson, Vert-Saint-Denis et Bailly-Romainvilliers).

Les particuliers peuvent désormais profiter d'une offre complète annoncée à 200 Megabits/s, réunissant un accès Internet à très haut débit, la téléphonie, la télévision et le cinéma en illimité pour 39,90 euros par mois tout inclus. Depuis le 1^{er} octobre 2015, ce nouvel opérateur est donc venu se rajouter au trois fournisseurs d'accès à Internet (FAI) déjà présents pour la fibre optique sur la commune et qui avaient signé une convention avec Sem@for77.

Pour rappel, Sem@for77, filiale de Covage, est la société délégataire du conseil départemental de Seine-et-Marne en charge de la construction et de l'exploitation du réseau de télécommunications Très haut débit du département. À chacun de choisir ensuite parmi ces quatre opérateurs présents actuellement. En dehors des offres proposées, pensez lors de votre consultation Internet ou téléphonique à vérifier entre autres : la durée d'engagement, les frais de raccordement (pris en charge ou non), les conditions de résiliation. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le déploiement de la fibre sur les sites suivants : www.seine-et-marne-numerique.fr et sur www.semafor77.fr et pour avoir différents points de vue, vous pouvez consulter la page Facebook d'un spécialiste-passionné en tapant : *Déploiement fibre optique FTTH à Cesson et Vert Saint Denis-Sénart*.

La FIBRE videofutur

Tél. : 09 70 25 25 25
<http://www.lafibrevideofutur.com>



K-net

Tél. : 01 85 12 01 00
<https://www.k-net.fr>

Comcable

Tél. : 09 69 360 120
<http://comcable.fr>



Wibox

Tél. : 09 87 87 00 00
<http://www.wibox.fr>

Réglementation de l'affichage

En route pour l'élaboration d'un nouveau règlement local de publicité (RLP), police administrative de l'affichage.

La ville de Vert-Saint-Denis a un projet ambitieux visant à renforcer l'attractivité du territoire, de ses zones d'activité qui bordent la RD 360 et de son centre-ville. Or, une importante progression de la pression publicitaire s'est faite ressentir depuis plusieurs années sur le territoire, en particulier le long de la RD 306. Cela conduit à une dégradation de la qualité paysagère et, dans le même temps, rend plus difficile la perception et la lecture des messages diffusés par les entreprises. La réglementation nationale apparaissant insuffisante pour assurer la protection du cadre de vie communal, la commune s'était dotée, depuis 2004, d'un règlement local de publicité (RLP) qui a été depuis attaqué puis abrogé. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a délibéré, le 24 novembre 2014, pour prescrire l'élaboration d'un nouveau RLP. Le RLP est un outil pour permettre de concilier la liberté d'expression avec la protection du cadre de vie. Pour ce faire, il édicte des règles nécessairement plus restrictives que le régime général pour améliorer le cadre de vie et créer les conditions d'une plus-value pour le commerce local. Cette délibération a fixé les objectifs recherchés par le futur RLP :

- maîtrise de la publicité extérieure (publicités, enseignes et préenseignes le long de la RD 306 qui doit progressivement devenir un boulevard urbain ;
- prise en compte par la réglementation locale des nouvelles zones urbaines (extension des parcs d'activités Jean-Monnet et Fontaine-Ronde) et des zones d'urbanisation future (ZAC de Balory). Le RLP a donc indirectement les objectifs sui-

vants :

- renforcer l'attractivité et le dynamisme de l'activité commerciale ;
- améliorer l'efficacité et l'intégration de la signalisation des acteurs économiques.

La délibération a également fixé les modalités de la concertation associées à l'élaboration du futur RLP. La commune a ouvert un registre de concertation disponible en mairie pour recueillir les avis du public pendant la phase d'élaboration du projet de RLP. Ce registre sera accompagné d'un dossier technique alimenté au fur et à mesure de la procédure. La commune organisera une réunion publique de concertation sur le projet de RLP associant notamment les acteurs économiques locaux et les afficheurs (la date et le lieu seront communiqués en temps utile). Son élaboration devrait s'achever par son approbation fin 2016. Le RLP approuvé sera annexé au PLU.



Les abords de la RD 306 au niveau de la zone d'activités Konrad-Adenauer. La surcharge de dispositifs nuit à la qualité paysagère et à la lisibilité des messages.

Nouveaux commerces

Bienvenue aux nouvelles entreprises et nouveaux commerces, artisans et praticiens qui ont choisi de s'installer dans notre commune

Higway 2 Heaven, la route du paradis

Jusqu'alors absente sur le département de la Seine-et-Marne, la marque emblématique de *motor cycles* Harley-Davidson a choisi Vert-Saint-Denis pour implanter un nouveau magasin qui se situe dans le parc d'activités Jean-Monnet, au n° 2 de la rue Paul-Henri-Spaak. Sous le nom de Higway 2 Heaven, la concession gérée par Cyrille Fontaine expose sur 1000 m² différents modèles de Harley, intègre un atelier d'entretien et de réparations et propose tout ce qui tourne autour de la marque : accessoires, vêtements, bijoux, etc. La route du paradis pour les *bikers* a une nouvelle destination. Tél. : 01 85 45 03 33. Site : <http://www.harley-davidson-melun.com>



Laser Game Evolution

Depuis le 25 septembre, vous pouvez faire le plein de sensations au centre de *Laser Game Evolution* qui s'est ouvert sur la RD 306, à proximité des nouveaux restaurants et proche du *Fitness Park*. Avec 3 labyrinthes multi-niveaux sur plus de 1000 m² le centre a de quoi séduire. Il est ouvert du mardi au dimanche, avec des horaires différents selon les périodes vacances scolaires ou hors vacances. Tél. : 01 60 66 00 00. Retrouvez toute l'offre sur le site Internet : <http://www.lasergame-evolution>



Maisons France Confort

Premier constructeur de maisons individuelles en France, cette société familiale, qui existe depuis 1919 et dont le siège social est situé à Alençon, a installé depuis le mois de juillet, ses services *Travaux et études* au n° 60, allée de la Croix-Rigaud. Pour faire appel aux services de ce constructeur spécialisé, que l'on soit particulier ou entreprise, il faut au préalable contacter une des agences commerciales les plus proches, par exemple celle située à Melun, 5, quai du Maréchal-Foch. Tél. : 01 64 71 10 10.

Plus d'infos sur le site : <http://www.maisons-france-confort.fr>



Bienvenue à Sylvia Tranchier, sophrologue (sérénité - harmonie - bien-être)

Installée depuis peu au n° 30 de la rue du Pré-aux-Canaux, à Vert Saint Denis.

Tél. : 06 40 55 38 47 ou courriel : sylviatranchier@hotmail.com

Bienvenue à Camille Cauwet, photographe professionnelle

Camille dispose d'un studio photo sur Pouilly-le-Fort et vous propose des portraits, familles, enfants, nouveaux-nés, mariage, etc. Tél. : 06.87.38.86.39 Site : www.camillecauwetphotographe.com

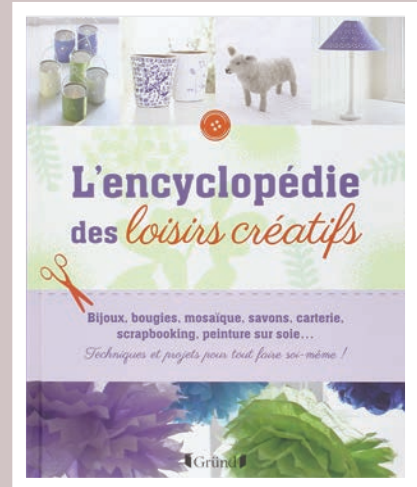
Cette page est destinée à présenter l'activité économique de la Ville. Si vous venez d'installer un nouveau service ou un nouveau commerce, à Vert-Saint-Denis, déposez vos informations à : communication@vert-saint-denis.fr

Lire

L'Encyclopédie des loisirs créatifs

D'Améline Néreaud, aux éditions Gründ, 320 pages, 29,95 € .

Bijoux, bougies, mosaïque, savons, carterie, scrapbooking, peinture sur soie, découvrez plus de 50 techniques et autant de projets pour tout faire vous-même ! Réalisez facilement vos objets à l'aide des photographies en pas à pas, des textes simples et des conseils sur le matériel dont vous aurez besoin. Pleine d'inspiration et de conseils pratiques, L'encyclopédie des loisirs créatifs est le livre indispensable pour ne jamais être à court d'idées !



Furoshiki : emballer avec du tissu

De Jennifer Playford, aux éditions La plage, 71 pages, 9,95 €.

Le furoshiki est une technique japonaise traditionnelle d'emballage avec du tissu, utilisée pour transporter des vêtements, des cadeaux, un bento... À l'aide d'un carré de tissu, de quelques pliages et de nœuds simples, vous apprendrez dans ce livre à réaliser 20 modèles de base pour emballer des livres, des bouteilles, un bouquet de fleurs ou votre prochain pique-nique... Une technique créative et écologique pour de jolis petits sacs ou des emballages réutilisables.



Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 64 10 83 95 ou bibliotheque@vert-saint-denis.fr

Catalogue en ligne : <http://bibliotheque.vert-saint-denis.fr>

Jouer

Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 60 63 65 76

ou ludothèque@vert-saint-denis.fr

COURSE DE RENNES

Un jeu familial, drôle et plein de rebondissement, où il ne faut pas confondre vitesse et précipitation !

Auteur : Rebekah Bissell

Jeu pour 2 à 5 joueurs.

À partir de six ans.

Durée : 20 minutes.



Nous connaissons tous les rennes qui tirent héroïquement le traîneau du Père-Noël chaque année dans la nuit du 24 au 25 décembre ! N'importe qui, dans le monde, est capable de citer Tornado, Danseur, Furie, Fringuant, Comète...euh...Tonnerre...euh, attendez...Grincheux, Simplet...euh,...Melchior...Bref ! Tout le monde les connaît ! Et tout le monde se demande : « Mais comment le Père-Noël a-t-il fait pour recruter de tels rennes d'exception » ? C'est très simple en vérité. Et bien que ce secret soit jalousement gardé, je vais vous le dévoiler sans plus attendre... Tous les 5 ans, à l'époque où les aurores boréales illuminent les cieux de mille feux, les Pôlenorais et les Pôlenoraises organisent la Course de rennes afin d'élire le roi des rennes. À cette occasion, des rennes du monde entier se réunissent au pôle nord en nourrissant le secret espoir de remporter la course et ainsi, de rejoindre la crème de l'élite au sein de la prestigieuse équipe qui compose l'attelage du Père-Noël. La lutte est rude, extrême et sans pitié. Pour vaincre, chaque participant doit donner le meilleur de lui-même, sans ménager ses efforts, pour bondir plus loin et plus haut que les autres. Cinq pistes semées d'embûches s'offrent aux courageux participants, à l'issue desquelles des trophées récompenseront les audacieux. Serez-vous de ceux-là ?

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Jalil Daalaoui, le 29 juin 2015.
- Rizlaine Laifaoui, le 11 septembre.
- Justine Largillier, le 11 septembre.
- Kylian Cheriguene, le 20 septembre.
- Maé Brochier, le 5 octobre.
- Théa Carré, le 6 octobre.
- Lucas Ferreira, le 7 octobre.
- Tilio Decorbez Albarelli, le 18 octobre.
- Alana Branchu, le 20 octobre.
- Camille Gbande-Gbato, le 23 octobre.

MARIAGES

- Zuhaib Mohammad et Safoora Mehmood, le 10 octobre 2015.

DÉCÈS

- Raymond Rattier, le 29 août 2015.
- Josette Rivière, épouse Audebert, le 31 août.
- Gilbert Saccol, le 2 septembre.
- Colette Noël, veuve Barrault, le 19 septembre.
- Jean Marcatos, le 30 septembre.
- Jean-Pierre Desmet, le 2 octobre.
- Marcel Guy, le 5 octobre.
- Christophe Le Neün, le 15 octobre.
- Monique Fabie, épouse Arnal, le 1^{er} novembre.
- Robert Poillot, le 12 novembre.
- Suzanne Naissant, veuve Bègue, le 22 novembre.

ÉVASIONS CULTURELLES

Découverte du Pérou

L'association Évasions culturelles, propose un voyage au Pérou du 3 au 14 mai 2016. Approche douce en altitude, Lima, Arequipa, canyon de Colca, lac Titicaca, Puno, Cuzco, Vallée sacrée, Machu Picchu. Vols directs Air France de Paris et deux vols intérieurs. Circuit 12 jours, 10 nuits, pension complète, tout compris avec car aéroport, pourboires, etc. Convivialité assurée. Renseignements au 06 74 99 55 18 ou 09 81 95 48 68 ou par courriel à : martinefrancois77@orange.fr

INFO CPAM

Déclarer facilement la naissance de votre enfant

Votre enfant vient de naître, pensez à déclarer sa naissance à votre caisse d'assurance maladie grâce à son tout nouveau service en ligne, simple, rapide et sécurisé. Une déclaration rapide, c'est une prise en charge immédiate des soins et des médicaments de votre nouveau-né ! Vous pouvez faire cette déclaration depuis votre compte Ameli : simple, rapide et pratique, l'inscription de votre nouveau-né est directement prise en compte par votre caisse. En cas de naissances multiples, une seule déclaration est suffisante avec votre compte Ameli. Vous pouvez également déclarer cette naissance par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs). Bon à savoir : pensez à mettre à jour votre carte Vitale, dès réception du courrier de votre CPAM.

ASSOCIATION SOSPONTENDO

Premier CD

L'association Sospontendo (Vert-Saint-Denis) et ses musiciens présentent leur premier disque enregistré sous l'étiquette *collection Sons Mêlés*. Ce projet a été enregistré à Lieusaint au *Live Factory* et le voici maintenant commercialisé (Musea Records), disponible Fnac, Cultura, Leclerc, Carrefour et en téléchargement *Imaginary Broadway* fut accueilli lors du premier Festival *Sons Mêlés* à Vert-Saint-Denis. Après un concert de sortie à Paris, fin septembre, le collectif Sospontendo et Alexandre Julita Quartet débiteront une tournée en octobre en commençant par le Limousin.



INFO CPAM

Déclaration de grossesse en ligne

Depuis le 1^{er} septembre 2015, le professionnel de santé peut déclarer la grossesse de sa patiente lors du premier examen prénatal en utilisant le service en ligne de l'assurance maladie, disponible sur *Espace Pro*, le portail dédié aux professionnels de santé.

CRÉA'SÉNART

Une offre de service de la MDEF dédiée à la création et au développement de l'entreprise



Vous avez une idée de création d'entreprise ? Vous rencontrez des difficultés dans la gestion de votre activité ? Le service Créa Sénart vous informe, vous oriente et vous suit gratuitement dans la mise en place et le suivi de votre entreprise. **Pour en savoir plus, venez nous rencontrer à la mairie de Vert-Saint-Denis, le mercredi 27 janvier 2016, à 10 heures.**

Sur inscription au 01 64 13 40 18 ou par mail : s.lediouren@mdef-senart.fr

Vous pouvez également consulter la page facebook : *Créa Sénart77* et le site Internet de la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart :

<http://www.mdef-senart.fr>

Le patrimoine à l'honneur

Retour sur les Journées du patrimoine, des 19 et 20 septembre, proposées par le SIC et les communes, avec le concours des associations, et qui ont connu un franc succès



Ce rendez-vous annuel a commencé, à la Ferme des Arts, avec la découverte d'une exposition des élèves de l'école intercommunale de dessin, *l'œil imaginant*. À cette occasion, le professeur, Florence Menet-Pellisson (au centre sur la photo de gauche) a été remerciée par Jeanine Dupriez, présidente du SIC, et maire-adjointe en charge de la Culture et des Animations (à ses côtés à droite) pour son travail et son implication depuis sept ans au service des soixante élèves, jeunes et moins jeunes, que compte l'école. Fruits du travail de l'année, ce sont 325 réalisations qui étaient présentées au public.



L'association qui fait vivre la maison d'École de Pouilly-le-Fort, avait, elle, ouvert ses portes pour une plongée dans l'école d'autrefois. Près de 350 personnes de tous âges s'y sont retrouvées au cours du week-end pour découvrir, autour du thème national *de la morale à l'éducation civique*, de nombreuses animations et expositions, dont un quiz, une exposition sur les fables de La Fontaine, par la société melunaise de timbrologie, un atelier de manipulation de divers bouliers et des vidéos se rapportant à la morale d'hier et d'aujourd'hui. Bien sûr, comme de coutume, de nombreux visiteurs se sont prêtés au jeu de la dictée d'autrefois, réalisée à la plume... Et parmi eux le député Olivier Faure, le maire, Éric Bareille, et Jessica Delattre, conseillère municipale.



Ces Journées du patrimoine se sont prolongées le dimanche avec une immersion musicale dans les jardins de l'association du Verger de Cesson, pour un concert de jazz métissé avec l'association Sospondendo, ponctué de visites commentées des lieux (photo à gauche).

Un cours vivant d'histoire locale s'est aussi déroulé au pied de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, par Gérard Bernheim, auteur de *Repères*, un livre sur l'histoire de la commune (photo à droite).

Prochains spectacles du SIC

Présentation des prochains spectacles qui vous attendent, de janvier à mars, avec des samedis pour rire et des dimanches en famille

Le Choix (par le Théâtre du Damier, mise en scène d'Arielle Bailleux)

La pièce aborde avec humour et dérision et d'une façon saisissante, l'un des thèmes les plus douloureux de l'histoire : la collaboration avec l'ennemi. À travers un panel de personnages et de comportements dans lesquels chacun peut se reconnaître, cette grande question... Qu'aurions-nous fait à leur place ? Humour cruel et instinct de survie... Portrait grinçant de gens très ordinaires !

Samedi 16 janvier 2016, à 20 h 30, à la Ferme des Arts (tarif 10 €)



4 filles et un enterrement ou la Cave saison 1

(Auteur, Mina Drachoka avec une mise en scène d'Olivier Solivérès)

Après *le Loft* et *Secret Story*, découvrez la première saison de *la Cave*, une nouvelle émission de théâtre réalité show ! La comédie qui défonce la télé ! Que peut-il arriver quand quatre filles qui ne se connaissent pas se retrouvent coincées dans une cave ? Qui tiendra le coup ou craquera en premier ? Typhaine, Prune, Cerise, Magalie ou Le rat ! Parfaitement un rat ! Toute bonne cave à son rat. Laissez-vous embarquer dans cette comédie satirique, dynamique et pleine de rebondissements !

Samedi 6 février 2016, à 20 h 30, au gymnase Colette-Besson de Cesson (tarif 10 €)



Le Chat botté (par la compagnie Les Nomadesques)

C'est une adaptation originale du *Chat botté*. La trame narrative du conte de Perrault que les enfants connaissent bien, a été totalement respectée, mais les personnages réinventés : le chat est arrogant et vaniteux, le jeune homme est simple... voire simplet, le roi *Sourdoreille* comprend tout de travers, la princesse *Artichaut* ne contrôle pas ses tocs et l'ogre *Quimangemange*, cruel et facétieux, est la star du *dance floor* !

Dimanche 14 février 2016, à 16 heures, à la Ferme des Arts (tarif 5 €)



Fabien Olicard vous mentalise

Oubliez ce que vous croyez savoir sur le mentalisme. Fabien Olicard joue la carte de la malice et nous ouvre à cette discipline fascinante...

Ce surdoué mêle mentalisme et humour avec une aisance déconcertante (Télérama).

Samedi 12 mars 2016, à 20 h 30, à la Citrouille (MLC), à Cesson (tarif 10 €)



Loulou ou les muettes bavardes

Ce spectacle est pluri-artistique. Il mélange chant, danse, théâtre, marionnettes, ombres chinoises et musique live ! C'est avant tout une belle histoire d'amitié entre deux animaux (un loup et un lapin) que l'instinct oppose... enfin, normalement ! *Une création enthousiasmante ! Bravo !* (Télérama).

Dimanche 20 mars 2016, à 16 heures, à la Ferme des Arts (tarif 5 €)



LE SIC

Syndicat intercommunal de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis

Téléphone : 01 64 10 25 55.

Courriel : sic.csn.vsd@gmail.com

www.facebook.com/SIC.CSN.VSD

Les locaux administratifs sont situés rue du Poirier-Saint, à Cesson.

Horaires d'accueil du public :
mardi et vendredi de 15 h à 18 h ;
mercredi : de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h.

SPORT SCOLAIRE

Cross du collège Jean-Vilar

Une vraie ambiance d'automne, fraîche et humide, régnait dans le bois de Bréviande, vendredi 16 octobre 2015, pour accueillir les élèves de 6^e et 5^e du collège Jean-Vilar de Vert-Saint-Denis. Pluie, bruine, crachin, au choix, pour accompagner les foulées des enfants, motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes, devant leurs camarades, leurs professeurs, voire leurs parents pour certains. 1400 m pour les plus jeunes, 2200 m pour leurs aînés d'un an, mieux valait partir à point ce matin-là, mais courir aussi ! Ils ont tous franchi la ligne d'arrivée, récompensés par les acclamations des copains, une barre chocolatée et un jus d'orange. Les vingt premiers se sont vus remettre une médaille, trois se sont particulièrement distingués pour chacune des courses, bravo à eux ! Merci à tous pour votre participation, d'une manière ou d'une autre : élèves, professeurs, parents, CPE, chef d'établissement et adjoint.



Podium filles 6^e : Manon C., Lilou C., Jade M.
Podium garçons 6^e : Lucas L., Alexandre P., Jawed D.
Podium filles 5^e : Anaëlle D., Pauline G., Meriem B.
Podium garçons 5^e : Antoine J., Tristan C., Alexandre D.
Les classes de 6^{e6} et 5^{e1} ont remporté l'interclasse.

KARATÉ

Championnats du monde

Du 5 au 8 novembre 2015, se tenaient les Championnats du monde de karaté IKU (international karaté union), en Slovénie, à Maribor. La verdyonisienne Malika Kettou, membre de l'Association française de karaté amateur (AFKA) coachée par son fils Anthony Giraudeau a gravi, au cours de cette compétition, la plus haute marche du podium dans la catégorie plus de 35 ans en open, et obtient le titre de Championne du monde. Toutes nos félicitations pour cette famille en or.



FORCE ATHLÉTIQUE

Championnats d'Europe de développé-couché

Pour la quatrième année consécutive, Aline Leroy (à droite sur la photo), adhérente à la section Force athlétique/musculation loisirs (F.A.M.L.) du club omnisports est présente sur la troisième marche du podium des championnats d'Europe de développé-couché qui se déroulaient les 17 et 18 octobre à Tallin, en Estonie. Dans sa catégorie masters 2, poids de corps 67 kg, seule représentante française, elle réussit une très bonne barre à 90 kg, derrière deux allemandes, la 1^{re} avec 117,5 kg, et la 2^e, avec 95 kg et devant deux finlandaises. Félicitations pour sa persévérance et sa régularité malgré de gros soucis de santé qui ont malheureusement perturbé son programme d'entraînement juste avant la compétition.



CYCLO VERDYONISIEN-CESSONNAIS

Du cyclotourisme en partenariat avec l'IME le Reverdi

L'institut médico éducatif (IME) le Reverdi à Vert-Saint-Denis accueille des enfants de trois à quatorze ans présentant des troubles psychiques associés ou non à des troubles somatiques. Parmi les nombreuses activités proposées, le vélo a pris une place toute particulière cette année. Des sorties régulières en semaine, avec une dizaine d'enfants, sont pratiquées depuis deux ans, grâce au soutien et au partenariat du Cyclo verdyonisien-cessonnais.



Un séjour itinérant à vélo a été proposé les 8 et 9 juillet 2015, au départ de Vert-Saint-Denis pour relier le siège social de la Fondation Ellen-Poidatz, à Chailly-en-Bière, soit 56 km en 2 jours. C'était la première fois qu'une telle expérience était planifiée. Le but de ce voyage était de mettre en application tout le travail effectué durant l'année, à savoir : rouler en groupe, appliquer les règles de sécurité ; freiner, mettre son bras pour tourner, respecter une distance entre chaque cycliste, etc. Le groupe de six enfants était encadré par deux éducatrices et trois cyclistes du club. Toutes les conditions étaient réunies pour la réussite de ce projet sous une météo idéale. Des liens forts se sont tissés entre les enfants et les adultes présents. Ces moments de partage exceptionnels laisseront des souvenirs qui s'inscriront dans les mémoires de chacun. Bravo aux six enfants et à leurs accompagnateurs qui ont fait beaucoup d'efforts physiques tant pendant les entraînements que pendant la randonnée, ce qui a participé à la réussite de ce projet. Les enfants ont été remarquables et demandent déjà de recommencer. Alors nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



FORCE ATHLÉTIQUE

La section en deuil

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Mickael Genath, le « coach » de la section, à l'aube de ses soixante ans. Depuis 1990, il aura été un formidable découvreur de talents dans un sport où il faut que la technique soit bien maîtrisée avec un mental à toutes épreuves et aussi des heures d'efforts inconsidérés pour obtenir une bonne progression. Mickael était toujours disponible aux moindres sollicitations dans lesquelles le club s'engageait en organisant par exemple, les *100 kg de Melun-Sénart*, la *coupe de France d'endurance*, ou la création du *Pentaforce* lors du Téléthon, vital sports, à l'IUT de Melun-Sénart/Fontainebleau. Très à l'écoute des adhérents qui ont su lui faire confiance, il aura apporté une pépinière de champions et championnes pour la section Force athlétique. Notamment deux participations aux Championnats du monde, trois aux championnats d'Europe, de nombreux podiums dans les différents championnats régionaux, départementaux et de France avec en prime pour le club un classement dans le top 10 au niveau national. La liste est très longue de ce qu'il aura apporté pour que la section F.A.M.L. soit toujours à son meilleur niveau et tous gardent de ce super « coach » le souvenir d'un homme courageux face à son dernier combat contre la maladie.

DÉMAGOGIE, MENSONGE, ET VERSATILITÉ SEMBLENT ÊTRE LE LOT COMMUN DU GROUPE MINORITAIRE « AGIR AUTREMENT »

Démagogie car nous avons eu la surprise d'apprendre, dans un article du Parisien, que cette minorité composée de conseillers de l'ancienne majorité découvre qu'en 2010 nous avons embauché une directrice générale des services d'un grade plus élevé que ne le permet la strate de notre commune (moins de 10 000 habitants). Ceci alors que ces mêmes élus de la minorité, présents à l'époque dans la majorité municipale, ont activement participé à cette embauche et validé celle-ci en toute connaissance de cause. Nous avons, de plus l'aval, de la CAP (Commission administrative paritaire) commission neutre en soi et la validation du préfet.

Mensonge car le prétendu montant d'une somme de 50 k € supplémentaire dépensée au cour du temps pour cette embauche est totalement fausse et démesurée, sachant que le directeur général des services précédent, tout en étant d'un grade en cohérence avec notre strate communale, était rémunéré de manière quasiment équivalente. Tout cela étant parfaitement connu des élus de la minorité présents à l'époque dans la majorité municipale.

Versatilité lorsqu'au conseil communautaire de l'agglomération de Sénart cette minorité vote favorablement des délibérations se rapportant à notre commune et que, cette même minorité vote, quelques jours plus tard, ces mêmes délibérations, identiques à la lettre près, défavorablement en conseil municipal. Pour explication, on nous répond « je n'ai pas fait attention » ou bien « je n'ai pas eu le temps d'étudier le dossier » alors que tout le monde a en main ces dossiers bien avant les conseils, comme l'exige la loi.

On peut être en désaccord sur certains sujets, on peut avoir des points de vue différents, mais nous ne pouvons accepter le double langage, les propos mensongers et les positions versatiles au service de la démagogie. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

EN BRÈVES

L'eau du robinet dans votre commune

Un communiqué de la Société des eaux de Sénart.

Se servir un verre d'eau au robinet, c'est facile !
Mais saviez-vous que derrière ce geste simple ce sont plus de 700 hommes et femmes qui œuvrent pour vous permettre de consommer une eau d'excellente qualité 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 ? Vos élus nous ont confié la gestion du service public de l'eau potable. Notre mission ? Vous délivrer une eau d'excellente qualité, 100 % conforme aux normes en vigueur, de façon continue et sécurisée, quels que soient les aléas. Tout cela est rendu possible grâce à trois usines de production d'eau potable et à 5 000 km de réseaux de transport qui ont été développés par SUEZ, la SEE et Eaux de Sénart dans le Sud Île-de-France et qui permettent d'alimenter aujourd'hui plus de 100 communes réparties dans 4 départements, soit près de 1,5 million d'habitants. Depuis 125 ans, les équipes de SUEZ, SEE et Eaux de Sénart agissent au quotidien pour préserver la ressource et innover pour que chaque jour vous puissiez vous servir un verre d'eau du robinet sans vous poser de question ! 125 ans à relever de nombreux défis pour accompagner le territoire et surtout vous délivrer un service de l'eau par excellence, pour aujourd'hui et pour demain. Pour en savoir plus sur le service et nous faire part de votre avis sur la qualité gustative de votre eau, rendez-vous sur le site Tout sur mon Eau : www.eauxdesenart.com



LE MAIRE DANS L'ILLÉGALITÉ, DÉNONCÉ PAR LE PRÉFET

Dans le cadre de nos fonctions de conseillers municipaux, nous avons constaté que la Directrice générale des services (DGS) de Vert-Saint-Denis avait le grade de directeur territorial. Cet agent du conseil général a fait l'objet d'un détachement mairie au cours de l'année 2010, pour une durée de 5 ans. Cette pratique est illégale, non conforme à la législation (loi 2007-209 du 19/2/2007) : un titulaire du grade de directeur territorial ne peut occuper un emploi de directeur des services dans une commune de moins de 10 000 habitants (7 100 habitants en 2012 à Vert-Saint-Denis). Le 2 septembre dernier, le maire a pris un arrêté de renouvellement de mise à disposition de cette personne avec effet rétroactif au 2 juin 2015, en dépit de l'avis défavorable émis par la commission administrative et paritaire. Soucieux de la bonne gestion de nos deniers publics et du respect de la loi, nous avons alerté le Préfet de Seine et Marne pour dénoncer cette décision, en lui mentionnant que cette personne a fait l'objet d'un nouvel arrêté d'avancement d'échelon (augmentation de traitement) en août 2015 lui aussi illégal, portant la rémunération de la DGS bien au-delà du seuil autorisé. Ainsi depuis 2010, cette nomination a coûté au minimum 50 000 € pour la commune et donc les contribuables ! Suite à notre courrier, le 21 octobre, le préfet a demandé par écrit à monsieur le maire, d'annuler l'arrêté du 2 septembre, entaché d'illégalité et la DGS a annoncé son départ de la mairie. Notre maire qui reconnaît avoir été "hors des clous", considère notre intervention avec condescendance, comme "un tacle petit et lamentable", pensez-vous, un surcoût de 50 000 €... les Verdyonisiens apprécieront ! Monsieur le maire, chers concitoyens, sachez que nous continuerons à remplir pleinement notre rôle d'élus, attentifs et responsables face aux affaires municipales. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

F. GAUDOT – C. GUILCHER – P. LAMBERT – J. DUMOULIN – S. DIGOL N'DOZANGUE.

UN PLAN LOCAL DE L'HABITAT QUI NE PEUT ÊTRE APPROUVÉ

Le conseil municipal de Vert-Saint-Denis aura eu à se prononcer le 7 décembre 2015 sur le projet de Plan Local de l'Habitat - PLH de Sénart. L'opportunité de faire un point sur l'avenir, qui reste lié aux erreurs passées et à plusieurs lois votées par les socialistes depuis 15 ans. La première erreur est de ne pas avoir fait une vraie ville, avec les inconvénients que cela a généré : destruction de 12 000 hectares de terres agricoles et de paysages, l'équivalent de la surface de Paris, pour n'accueillir à terme que 150 000 habitants, absence d'équipements plus pertinents et de proximité, multiplication des dépenses (2 SAN, 12 mairies, 4 gares RER, de multiples écoles artistiques, salles de spectacle, routes, etc). Un gâchis de terres pour un minimum de logements, des services beaucoup plus chers qu'à Paris et en Petite Couronne, des taux d'impôts record ! Si certaines orientations du PLH vont dans le bon sens, d'autres sont en contradiction avec les faits ou avec elles-mêmes. À titre d'exemples : le PLH entend favoriser le développement économique et l'emploi. Mais Sénart continue de construire trop de logements par rapport à l'implantation des entreprises et la création d'emplois ; Le PLH veut préserver les espaces naturels et agricoles en encadrant le processus d'étalement urbain, respecter l'image de la « ville à la campagne », « inverser les tendances à la concentration des populations fragiles ». Mais, à Vert-Saint-Denis, sous prétexte de favoriser la mixité sociale, qui existe déjà, et d'appliquer à la lettre la loi SRU qui prévoit 25 % de logement locatifs sociaux, il faudra urbaniser toute la plaine agricole allant vers Pouilly-le-Fort et procéder à de nouvelles concentrations de population fragiles. La densification du centre-bourg sera poursuivie. Le PLH déclare vouloir articuler la construction des nouveaux logements autour des transports en commun, des équipements et centralités existants. Mais, à Vert-Saint-Denis, l'essentiel des futurs logements seront excentrés et éloignés de la gare RER de Cesson dont l'agrandissement du parking n'est pas prévu. Ce PLH est trop lourd de conséquences pour être approuvé.

Didier EUDE.

Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

ESPERONS EN CONFIANCE ET EN SÉRÉNITÉ

Dans les circonstances dramatiques qui endeuillent tant de nos compatriotes et qui bouleversent notre pays, la sécurité du citoyen demeure un thème primordial. Dans cette conscience nationale, chaque français a apporté dans les derniers événements sa contribution tant dans la pensée que dans l'action et la fraternité aura été exemplaire pour que la liberté se maintienne. Tous les regards se sont tournés vers la compétence et l'inlassable dévouement des professionnels de santé et des intervenants de sécurité que sont la Police, la Gendarmerie, la Douane et la Défense Nationale dans leurs multiples composantes. Dans ce drame, l'ensemble des collectivités ont participé à l'efficacité du dispositif tant au niveau national que local. Sachez que notre bouclier sécuritaire est en action toute l'année pour vous permettre de vivre sereinement. À Vert-Saint-Denis, commune paisible malgré quelques foyers de délinquance qui seront progressivement réduits, la sécurité est bien gérée par une osmose réactive de la Police nationale, municipale, de M. le Maire et de ses services.

Nos jeunes sont conscients de la responsabilité collective affichée tout comme ils peuvent reconnaître que l'action éducative et de l'enfance de l'actuelle municipalité est orientée vers l'avenir. Lors du dernier conseil municipal du 2 novembre 2015, le projet du groupe scolaire du nouveau quartier de Balory a marqué une nouvelle étape dans sa réalisation et permettra d'offrir à nos très jeunes un cadre d'éveil très satisfaisant. Bien évidemment, l'opposition GUILCHER-EUDES s'est abstenue dans son vote lors de ce dernier Conseil, par principe et pour démontrer qu'elle se désintéresse de l'avenir de la jeunesse.

À l'approche de cette fin d'année, gardez en vous espoir et confiance pour vivre au mieux des instants de chaleur dans vos familles tant à Noël qu'au jour de l'An.

Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.

Indépendant divers droite

Éric Bareille
Maire de Vert-Saint-Denis
et
le Conseil municipal

vous souhaitent de joyeuses fêtes
de fin d'année

et

vous donnent rendez-vous
pour la cérémonie des vœux
du Nouvel An

Vendredi 8 janvier 2016, à 19 heures,
au gymnase Alain-Bombard

